



## Syndicat Départemental de Loire-Atlantique

A Monsieur HELIE OLIVIER  
Directeur du Réseau La Poste 44/85  
4 rue du Président Herriot.  
BP49005  
44090 NANTES CEDEX 1

Nantes, le 8 octobre 2019

**Objet : Dépôt d'un préavis de grève**

Monsieur le Directeur,

Le syndicat CGT FAPT de Loire Atlantique vous informe qu'il dépose un préavis de grève illimité à partir du lundi 14 octobre 00h00 couvrant l'ensemble des personnels Chargés de Clientèle fonctionnaires et contractuels du Secteur de Nantes Beaulieu.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Maintien de l'ETC le jeudi midi et maintien d'une coupure méridienne de 2 heures pour permettre à cet ETC de se dérouler dans de bonnes conditions et de ne pas dégrader les repos de cycles.
- La nomination d'un moyen de remplacement supplémentaire sur le Secteur (CCR), afin de pallier toutes les absences et de permettre une prise de congés plus souple et de ne pas modifier les feuilles de présence ou les horaires des agents au dernier moment sans respecter le délai de prévenance.
- La garantie d'avoir les plannings 1 mois avant pour les 3 mois à venir, comme indiqué sur l'accord guichetier afin de préserver sa vie privée.
- La garantie que, pour déposer leurs congés, la liste des agents, leur ancienneté, les tours de priorités et les semaines où 2 agents pourront partir ensemble, soient affichés et mis à jour dans les 2 bureaux, afin de pouvoir vérifier que le BRH des congés est respecté.
- L'attribution d'un Responsable d'Exploitation à temps plein sur le Secteur pour permettre une meilleure gestion RH.
- La présence de 3 agents, à Nantes République, dès l'ouverture les mardi et vendredi matin.

La CGT FAPT44 souhaite être reçue, dans le cadre de ce préavis avec l'ensemble des organisations syndicales, dépositaires d'un préavis de grève.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération.

Pour le syndical départemental :

**Sylvain LAMBLOT**